

DES MESURES FORTES EN FAVEUR DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

Le 17 juin dernier l'assemblée départementale a voté le budgetaire supplémentaire du Département. Un nouveau budgetaire positif et dynamique, en direction de l'économie locale, en direction aussi des plus fragiles.

Ainsi, une enveloppe supplémentaire de plus de 7 millions d'euros € a été affectée pour des opérations nouvelles en investissement, qui concernent principalement des travaux sur le réseau routier, la réflexion d'ouvrages d'art, des travaux dans les collèges pour les rendre plus accessibles, plus économes en matière d'énergie, mais aussi de nouveaux équipements éducatifs pour nos collèges, des travaux de consolidation de la tour nord-sud du château de Valençay. En fonctionnement aussi de nouvelles dépenses sont inscrites et portent sur l'aide de la collectivité à La Bertrichonne Football, à l'ASAC de Châteauneuf-Villiers, et à la Fédération Française d'Échecs qui nous soutient pour l'organisation des championnats du monde à Châteauneuf, à l'Établissement Public d'Aéroport de Châteauroux-Déols... Parmi les mesures nouvelles, l'installation de bornes électriques pour les véhicules de la collectivité, une subvention au SDI dans le cadre de l'école civique

sur le déploiement de Flydogis, et 250 000 € destinés à abonder le soutien local, dédié aux projets de développement des musées départementaux. Momentané aux besoins de plusieurs collectivités.

Le chapitre famille et solidarité nécessite une somme supplémentaire de 2,6 millions d'euros notamment pour le financement de l'opération de RSA (principalement en raison de la décision de l'État au 1^{er} avril 2018 imposant une revalorisation de 1,6 %), de la baisse du nombre de jeunes de placement des jeunes de la Mieux Non Accompagnés et des frais de séjour des personnes âgées en établissements.

Parallèlement, l'important chantier de déploiement de la fibre à domicile se poursuit avec un objectif ambitieux de couverture de territoire à 100 % d'ici 2024-2025.

Toutes ces actions structurantes s'inscrivent pleinement dans la démarche d'attractivité lancée ces derniers mois et dont l'objectif est de valoriser notre département autour de l'ensemble de ses autres lieux et d'attirer de nouveaux habitants. Cette démarche est arrivée au terme de sa première étape. Une deuxième phase va débuter avec la création d'une agence dédiée à

la remise.

L'accompagnement des artisans sera également au programme de la remise. Nous souhaitons une concertation large avec le Profit, la Gendarmerie, la Police, les Associations de sécurité et de prévention scolaire et les élus pour déterminer ensemble les outils qui répondront à 90 km/h.

Le Département est une collectivité de confiance, une collectivité responsable qui fait face à ses obligations sans augmenter les impôts et qui mettra son budget personnel à l'offre d'importantes possibilités d'investissement et de mener projets innovants. Surtout, la politique menée est résolument tournée vers la proximité et s'adapte aux besoins de toutes les communes et de l'ensemble des Indriens.

Le groupe des élus de la Majorité Départementale : Nadine BELLURD, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DECCOURT, Claude DOUDET, Michèle DUPUY, Marc FLEURY, Jean-Yves HEGNON, Marie-Josée JOUANA, Lydie LACON, Marie-Jeanne LAFARDIMAZIE, Gérard MARYSSE, Frédérique MERAUCOU, Chantal MOURJON, Françoise PERROT, Florence PETITZ, Michèle SILLERON

L'ÉCOLOGIE EST-ELLE UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

À l'heure où le dérèglement climatique inquiète les populations les plus vulnérables et mobilise les jeunes générations, à l'heure où le Département s'engage dans un projet d'attractivité, nous nous interrogeons sur son implication dans la transition écologique.

Certes, quelques actions sont menées pour la transition énergétique, certes, à financer la production des espaces publics sensibles mais ce n'est que

la traduction de la loi, pas un projet politique.

Le Département perçoit les taxes de la transition énergétique notamment (FER). Il doit en retour avoir un rôle actif par un soutien participatif aux initiatives locales, dans le cadre d'un projet départemental : énergies renouvelables, promotion d'une agriculture durable par l'appropriation des restaurants de tous les collèges de l'Indre, etc...

En s'engageant dans la transition écologique, le Département répondrait également à son rôle social, parce que ce sont les plus démunis qui subissent le plus.

L'urgence climatique est également une urgence sociale.

Le Groupe des Elus républicains de gauche du Conseil Départemental : Lucie MARBERG, Jean-Claude BLIN, Michel BEURGET, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean-PETITPRETRE

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de juillet 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 juillet 2019



Tribune libre de juillet 2019

PDF - 98.45 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36